



Extrait du Code de la Démocratie Locale et la Décentralisation

Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre suffisant elle pourra après une nouvelle et dernière convocation délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour

Conformément à l'art. L1122-13 du C.D.L.D

Nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu à la salle des mariages de l'Hôtel de ville d'Erquelinnes.

28 mars 2022 à 20h00

Fait à Erquelinnes, le 17 mars 2022.

La Directrice Générale,

Le Bourgmestre,

Ch. Defoy

Lavaux



ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Directrice Générale - Vente de la parcelle B 87D sise à Bersillies-L'Abbaye - Accord et établissement de la procédure - Décision.
2. Directrice Générale - Bien communal sis rue des Déportés 62 à Grand-Reng - Demande d'estimation de la valeur - Décision.
3. Personnel - Second pilier de pensions - Avenant - Décision.
4. Personnel - Second Pilier de pensions - Déclaration sur l'honneur - Décision.
5. Environnement - Vente de bois feuillus en gré à gré - Décision.
6. Taxes - Contrôle sanitaire vente animaux sur le marché - Règlement 2022-2025 - Approbation.
7. Tourisme - Port de plaisance d'Erquelinnes - Concession particulière à la commune d'Erquelinnes de biens appartenant à la Région Wallonne, sis à Erquelinnes, en vue de constituer une infrastructure de tourisme fluvial - Décision.
8. Tourisme - Port de plaisance d'Erquelinnes - Résiliation de la sous-concession - Yacht Club des Frontières - Décision.
9. Tourisme - Port de plaisance d'Erquelinnes - Nouvelle sous-concession - Décision.
10. Indication des questions posées par les conseillers communaux conformément aux articles 76 et suivants du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal d'Erquelinnes ainsi que la teneur de la réponse du Collège au cours du Conseil communal.